

HONNEUR

Un sentiment complexe; une réalité sociale

grec	eudoxia, timé
anglais	honour
états-unis	honor
allemand	Ehre, Ehrgefühl
espagnol	honor, honra
italien	onore

On peut distinguer trois concepts derrière les mots qui expriment l'honneur. L'« honneur » est tout d'abord la considération et l'estime dont une personne jouit, une consécration et une conséquence psychique de la réputation, phénomène social. Le second sens vise le sentiment que chacun a de sa propre valeur, et l'obligation d'agir et de se comporter selon certaines normes morales. Le mot attribué à François I^{er} (« tout est perdu, fors l'honneur ») est à mettre au compte de cet aspect. L'honneur comme effet de la réputation et l'honneur comme sentiment du sujet sont en étroite relation, étant tributaires de jugements de valeur de même nature. Enfin, les honneurs — au pluriel, en plusieurs langues, allemand *Ehren*, italien *onori* — se dit des récompenses et des marques de considération que l'on peut recevoir des institutions. Nombreux sont les auteurs qui ont signalé la contradiction possible entre cet aspect institutionnel et le concept moral.

La vertu et le génie manquent de récompense, et, à côté, une foule de signes et de décorations diversement bigarrées commandent impérieusement le respect et les égards envers la médiocrité, la bassesse et le vice; enfin, les honneurs étouffent l'honneur, et les âmes sont dégradées. Sieyès, *Essai sur les privilèges*, p. 7.

La langue grecque, illustrée par Aristote, distinguait *eudoxia*, le fait d'être considéré par tout le monde comme un homme excellent, et *timé* « reconnaissance publique due à un citoyen pour sa contribution à la prospérité collective » (*Rhétorique*, I). L'honneur est conçu comme un jugement de valeur (une « évaluation », dit Aristote) portant sur des qualités supérieures, au-delà de ce qui est simplement digne d'un « éloge » ou « bon discours ».

Ce sentiment d'excellence morale tenait une place centrale dans le monde grec. La morale du héros, comme celle du guerrier, était entièrement tournée vers la recherche de la réputation honorable. C'est pourquoi « le sentiment de l'honneur est inséparable de la maîtrise de soi » (Thucydide, *la Guerre du Péloponnèse*, trad. Roussel). Le but était d'être célébré, parfois immortalisé par la renommée. L'honneur étant dû aux comportements les plus nobles, il y a correspondance entre le bien, qualité intrinsèque, et l'honneur, reconnaissance, « évaluation » et expression publique de cette qualité. Aristote s'est fait l'écho de cette morale, tout en refusant d'admettre que l'honneur soit la fin suprême de l'éthique. Le thème de l'ambivalence de l'honneur est cependant devenu un lieu commun des moralistes. Ainsi, Euripide fait dire à Phèdre que l'honneur « a deux visages. L'un est louable, l'autre perd les maisons. Si la limite entre eux était bien nette, ils ne seraient pas deux à porter le même nom » (*Hippolyte*). En fait, l'amour de l'honneur « a de nombreux visages. Il peut s'enfler au point de devenir

hubris, démesure, volonté d'égaliser les dieux. À l'inverse, il peut se dégrader en recherche vaine de la reconnaissance et des récompenses ou distinctions (« les honneurs »), perdant alors sa valeur : la recherche du véritable honneur passe par le perfectionnement personnel et l'aspiration à un idéal. La même ambiguïté règne pour l'ambition □ voir *AMBITYON*.

Et puis les cœurs s'enflent d'orgueil, l'un pour son riche palais, l'autre pour les honneurs qu'il a reçus. Et tout cela n'est rien. Ambitions inquiètes, bavardes glorieuses, ce n'est que vanité.

Euripide, *Hécube*, II, trad. Marie Delcourt-Curvers.

Vint le christianisme, qui condamna la recherche de l'honneur et surtout celle des honneurs. La littérature médiévale nous brosse le portrait d'une époque où régnait, au sein de l'aristocratie, une morale « héroïque » attachée à la recherche de la gloire, de la renommée et de l'honneur. Comme le note Paul Bénichou, « la société noble n'a jamais admis la censure des passions pour condition de la valeur humaine. [...] Pour les nobles, le seul devoir est d'être dignes d'eux-mêmes, de porter assez haut leurs visées, et de donner aux petits des exemples suffisamment édifiants de leur grandeur » (*Morales du Grand Siècle*, p. 20). La société laïque, dans sa classe supérieure, la noblesse, n'a jamais accepté la censure de l'orgueil noble par l'Église. La Renaissance et le retour des sources antiques ont même permis une affirmation encore plus audacieuse des valeurs aristocratiques, « haussées au niveau d'une glorification de la puissance humaine à travers le type de l'aristocrate » (P. Bénichou, *ibid.*). Shakespeare fait dire à Brutus, qui incarne les valeurs aristocratiques :

Montrez-moi d'un côté l'honneur, de l'autre la mort, et je les considérerai l'un et l'autre avec le même sang-froid. Et puisse la protection des Dieux me manquer, si je n'aime pas le nom d'honneur plus que je ne crains la mort!

Shakespeare, *Jules César*, I, 2, trad. François Victor-Hugo.

L'épicurien et pragmatique Falstaff raille cette préoccupation :

Est-ce que l'honneur peut réparer une jambe? Non. Ou un bras? Non. Ou soulager la douleur d'une blessure? Non. L'honneur n'entend donc rien à la chirurgie? Rien. Qu'est-ce que l'honneur? Un mot. Qu'y a-t-il dans ce mot d'honneur? Du vent.

Shakespeare, *Henry IV*, V, 1, trad. Yves Bonnefoy.

Mais c'est un homme sans honneur, un bouffon qui s'exprime et ses affirmations ne pouvaient que susciter le dégoût d'un public noble. On trouve d'ailleurs dans Shakespeare, par exemple dans *Jules César*, la mise en scène d'une rhétorique, celle d'Antoine, accusant les meurtriers de César qui s'abritent derrière leur réputation d'honorable *men*, que Le Tourneur,

HONNEUR

au XVIII^e siècle, rend en français par *homme d'honneur*.

ANTOINE : [...] Le noble Brutus vous a dit que César fut ambitieux; s'il fut tel, c'étoit une faute grave et César l'a rigoureusement expiée. — Ici, de l'aveu de Brutus et des autres car Brutus est un homme d'honneur [un honorable *man*], et tous les autres sont aussi des hommes d'honneur je viens pour parler aux funérailles de César. Il étoit mon ami, il fut fidèle et juste envers moi; mais Brutus dit qu'il étoit ambitieux; et certes Brutus est un homme d'honneur.

Shakespeare, *Jules César*, III, 6, trad. Le Tourneur (1776).

Mise en cause de l'hypocrisie utilisant la notion sociale d'honneur en ayant perdu ce qui en faisait la valeur humaine, la vertu :

[...] l'honneur sans la vertu, et qui n'est formé que de vains titres de grandeur et de noblesse n'est qu'une enflure hydropique [...]. Quant à ce nom, l'honneur, ce n'est qu'un vil témoin suborné sur les tombeaux, un trophée imposteur sur les pierres sépulcrales, et souvent aussi ce mot garde un silence ingrat sur des tombes, où la poussière et un coupable oublié ensevelissent d'honorables et vertueuses cendres.

Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien*, II, 10, trad. Le Tourneur (1782).

Avec la Renaissance, l'honneur est ainsi mis en cause; non seulement ce sentiment donne lieu à exploitation et imposture, mais il représente aussi la répression du désir et de l'amour :

Honneur, c'est toi qui voilas le premier
La source des plaisirs
En refusant leur onde à la soif amoureuse;
C'est toi qui enseignas aux beaux yeux la pudeur
De se retenir en eux-mêmes;
C'est toi qui rassemblas sous l'étroite résille
Les cheveux au vent déployés;
Toi aussi qui rendis réservés et honteux
Les doux gestes lascifs;
Aux mots tu mis un frein, dans les pas l'artifice,
C'est ton œuvre à toi seul, l'honneur, qui soit un vol
Ce qui était jadis un présent de l'Amour.

Trad. de Torquato Tasso (Le Tasse), *Aminta*.

Critiqué par les moralistes et les poètes, l'honneur, pendant toute l'époque classique, a en Europe deux patries : l'armée et l'Espagne, où un système social rigoureux se réfère à deux pouvoirs, Dieu et le roi, et se maintient par le respect d'un code d'honneur.

À son Roi les biens et la vie
Il faut offrir; mais l'honneur, lui,
Est le patrimoine de l'âme
Et l'âme n'appartient qu'à Dieu.

Pedro Calderón de la Barca, *l'Alcade de Zalamea*, trad. Marrast.

De cette fonction héritée du féodalisme et de la mentalité du guerrier chrétien, les mystiques espagnols ont parfois transféré l'honneur sur le terrain du rapport intime à Dieu, et non à une hiérarchie terrestre : « Que me font les honneurs si j'ai compris que le plus grand honneur d'un pauvre, c'est d'être vraiment pauvre », déclare Thérèse d'Avila dans *le Chemin de la perfection* (trad. Groult dans *Anthologie de la littérature spirituelle du XVI^e siècle*). Mais cette rhétorique spirituelle ne modifie pas le rôle central de l'honneur, sous la forme du « point d'honneur », *pundonor*, qui persiste au sein de la « grandeur militaire » jusqu'au XIX^e siècle.

Il régnait alors dans l'armée espagnole un certain point d'honneur, poussé jusqu'à la plus excessive délicatesse, et mon père en chérissait encore sur cet excès; et véritablement l'on ne peut l'en blâmer, puisque l'honneur est

proprement l'âme et la vie d'un militaire. Il ne se faisait pas dans Madrid un seul duel dont mon père ne réglât le cérémonial; et dès qu'il disait que les réparations étaient suffisantes, chacun se tenait pour satisfait.

Jan Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, «Troisième Journée», p. 34.

Ainsi, dans toute la période classique, le culte de l'honneur est à son comble en Europe, comme il l'est sous d'autres formes dans la société féodale qu'est le Japon. Baltasar Gracián, dans sa description du parfait gentilhomme, affirme après Aristote que « qui-conque n'estime point l'honneur, n'estime point la vertu » (*L'Homme de cour*, trad. Amelot de la Housaie, p. 89). En France, le théâtre du jeune Pierre Corneille, qui s'inspire, dans *le Cid*, du poème épique de Guillén de Castró et qui demeure très hispanisant, présente cette version renouvelée d'une morale de l'orgueil. Rodrigue, qui a vengé l'affront dont son père a été victime, est remercié en ces termes par Don Diègue : « Je t'ai donné la vie, et tu me rends ma gloire; / Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, / D'autant plus maintenant je te dois de retour » (*le Cid*, III, 6). La morale aristocratique présente alors « l'amour de la gloire comme un mouvement vers un bien immatériel, par lequel l'âme échappe à l'injurieuse dépendance des choses, comme une démarche spontanément idéale de la nature humaine » (P. Bénichou, *Morales du Grand Siècle*, p. 133). « Honneur » et « gloire » sont alors à peu près confondus. À l'inverse, les moralistes, et singulièrement les jansénistes, réduisirent cette recherche de l'honneur à l'amour-propre et à la vanité, et la tournèrent parfois en ridicule. En voulant se grandir, dans l'appréciation des hommes, le « glorieux » ne fait que montrer combien il est l'esclave des passions. La gloire, estime sociale suprême, est extérieure à la personne; c'est elle que l'on critique; l'honneur, s'il demeure distinct, est de nature éthique et sa valeur demeure positive.

Hobbes, qui accorde une place très importante à l'honneur dans sa psychologie, ne croit pas qu'il soit possible d'en réduire le rôle mais en compromet l'essence morale, pour y chercher une valeur d'échange. C'est un aspect irréductible des rapports humains, car il met en jeu, selon lui, le pouvoir.

Manifeste la valeur que nous nous donnons les uns aux autres; c'est ce qu'on appelle communément honorer autrui ou attenter à son honneur. Estimer un homme à un haut prix c'est l'honorer; à un bas prix, c'est attenter à son honneur. Mais haut et bas, dans ce cas, doivent se comprendre par comparaison avec le prix que chacun attache à sa propre personne. [...] La valeur ou l'importance d'un homme, c'est comme pour tout autre objet, son prix, c'est-à-dire ce qu'on donnerait pour disposer de son pouvoir; aussi n'est-ce pas une grandeur absolue, mais quelque chose qui dépend du besoin et du jugement d'autrui.

Hobbes, *Léviathan*, trad. Tricaud, p. 83.

L'honneur manifeste à la fois la déférence naturelle à l'homme pour le pouvoir et son désir de le posséder. Hobbes utilise la référence économique de l'échange, vente et achat, lorsqu'il décrit la détermination de la valeur de l'être humain, mais il s'agit d'un marché particulier, puisque c'est l'acheteur seul qui détermine le prix. Dans cette optique fonctionnelle et amoralisée, « est honorable toute possession, action, ou qualité, qui est la preuve et le signe d'un pouvoir ». L'honorabilité d'une personne ou d'une action n'a donc rien à voir avec le bien et le mal, ou avec le juste et l'injuste.

HONNEUR

Et cela ne change pas le cas, en ce qui concerne l'honneur, qu'une action (pourvu qu'elle soit grande et difficile, et, par conséquent, signe d'un grand pouvoir) soit juste ou injuste : car l'honneur repose seulement sur l'opinion selon laquelle il y a pouvoir.

Hobbes, *ibid.*, p. 89.

Le souci de leur réputation et l'exigence d'être honorés sont une des causes principales de la discorde naturelle entre les hommes.

Les hommes ne retirent pas d'agrément (mais au contraire un grand déplaisir) de la vie en compagnie, là où il n'existe pas de pouvoir capable de les tenir tous en respect. Car chacun attend que son compagnon l'estime aussi haut qu'il s'apprécie lui-même, et à chaque signe de dédain, ou de mésestime il sefforce naturellement, dans toute la mesure où il l'ose [...] d'arracher la reconnaissance d'une valeur plus haute...

Hobbes, *ibid.*, p. 123.

Dans cette vision, chacun ne voit l'autre que comme un concurrent potentiel sur le « marché » de l'honneur : « Nous pouvons trouver dans la nature humaine trois causes principales de querelle : premièrement, la rivalité; deuxièmement, la méfiance; troisièmement, la fierté [gloire, *glory*]. La première de ces choses fait prendre l'offensive aux hommes en vue de leur profit. La seconde, en vue de leur sécurité. La troisième, en vue de leur réputation » (*ibid.*).

Si les jansénistes font de la recherche de l'honneur une cause de perversion morale et Hobbes une cause de discorde, l'honneur peut apparaître comme un ciment social. C'est le cas dans Montesquieu, qui voit dans l'honneur le principe du gouvernement monarchique (*De l'esprit des lois*, livre III). Le principe d'un gouvernement, ce sont « les passions humaines qui le font mouvoir »; celui de la démocratie est la vertu, de l'aristocratie, la modération, alors que le propre du gouvernement monarchique est de réaliser de grandes choses sans ces vertus, car en général, « le peuple y est complètement dénué de vertu ». Ce qui vient pallier cette absence, c'est l'honneur qui contraint chacun à faire, par souci de sa réputation, ce qu'il devrait faire par vertu.

Ainsi, dans les monarchies bien réglées, tout le monde sera à peu près bon citoyen, et on trouvera rarement quelqu'un qui soit homme de bien; car, pour être homme de bien, il faut avoir intention de l'être, et aimer l'état moins pour soi que pour lui-même. L'honneur fait mouvoir toutes les parties du corps politique; il les lie par son action même; et il se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers [...].

Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre III, § 6 et 7.

Il importe que l'éducation soit conforme au principe du gouvernement, et, dans la monarchie, l'éducation commence donc « lorsque l'on entre dans le monde », car « là est l'école de ce que l'on appelle l'honneur, ce maître universel qui doit partout nous conduire » (*ibid.*).

L'honneur étant le principe de la monarchie, les lois doivent s'y rapporter. Il faut qu'elles y travaillent à soutenir cette Noblesse dont l'honneur est, pour ainsi dire, l'enfant et le père. Il faut qu'elles la rendent héréditaire, non pas pour être le terme entre le pouvoir du prince et la faiblesse du peuple, mais le lien de tous les deux.

Montesquieu, *ibid.*, livre IV, 2.

Mais il revient au juriste italien Cesare Beccaria d'approfondir l'analyse, en continuité avec Montesquieu, dont il étend les idées au droit pénal et parfois à l'analyse de la société et des relations entre les hommes.

Un très grand nombre d'hommes font de l'honneur une condition de leur existence. Né après la formation des sociétés, il ne peut être mis dans le dépôt commun; il est plutôt un retour momentané à l'état de nature et un moyen de se soustraire temporairement à l'action des lois, qui, dans le cas particulier, n'assurent pas au citoyen une défense suffisante.

Il s'ensuit que, soit dans une liberté extrême, soit dans une extrême sujétion, les idées d'honneur disparaissent ou se confondent entièrement avec d'autres, parce que, dans le premier cas, le despotisme des lois rend inutile la recherche des suffrages d'autrui et que, dans le second, la tyrannie des hommes anéantit l'existence civile et réduit chacun à n'avoir plus qu'une personnalité précaire et momentanée. Aussi l'honneur est-il un des principes fondamentaux des monarchies qui ne sont qu'un despotisme atténué; il est pour elles ce que sont les révolutions dans les États despotiques : un retour temporaire à l'état de nature et, pour le maître, un rappel menaçant de l'ancienne égalité.

Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, « De l'honneur », trad. M. Chevallier, p. 82-83.

Et Beccaria montre (à propos « Des injures », chap. XXVIII) que l'honneur est un amalgame d'idées complexes, avec des faces multiples, ne gardant « qu'un petit nombre d'éléments communs, comme plusieurs quantités algébriques ».

Héritier de cette tradition, Kant distingue l'amour légitime et moral de l'honneur de la fièvre des honneurs : la passion et la faiblesse des hommes qui fait qu'on peut avoir de l'influence sur eux par le biais de leur opinion.

Ce n'est pas l'amour de l'honneur, haute estime que l'homme est en droit d'attendre des autres pour sa valeur intérieure (morale), mais une aspiration à la renommée où l'on se suffit de l'apparence.

Trad. de Kant, *Anthropologie*, § 85a.

Pour une anthropologie de l'honneur

À partir de la fin du XIX^e siècle, l'honneur, grandement dévalué dans les sociétés les plus développées industriellement et techniquement, est devenu un objet d'étude privilégié des anthropologues. La recherche de l'honneur, dans son sens le plus large, est alors considérée comme une caractéristique humaine universelle. La nécessité absolue de tenir son rang, qui peut mener à la mort, est au cœur de l'institution du *potlatch*, étudiée par Marcel Mauss. Selon Mauss, les sociétés sont animées par des mouvements d'échanges entre les groupes qui les composent, échanges qui mobilisent tous les aspects de la vie collective (ce sont des « faits sociaux totaux »), mais qui ne sauraient être conçus comme des actes commerciaux régis par l'intérêt et le principe de *troc*. Ils ne peuvent s'expliquer que par un principe non économique, une norme qui oblige les individus ou les groupes à faire des dons, à accepter des dons et à rendre ce qu'on leur a donné. Ceux à qui sont faits ces dons ne peuvent les refuser; ils sont contraints de rendre des richesses équivalentes ou supérieures dans un autre *potlatch* sous peine de perdre les titres et les ancêtres totémiques qui font le prestige et la puissance d'un clan et de son chef. Le sociologue rapproche ce système de dons de la conception chinoise de l'honneur comme la « face » qu'on ne doit pas « perdre ».

L'obligation de donner est l'essence du *potlatch*. Un chef doit donner des *potlatch*, pour lui-même, pour son fils,

HONNEUR

son gendre ou sa fille, pour ses morts. Il ne conserve son autorité sur sa tribu et sur son village, voire sur sa famille, il ne maintient son rang entre chefs — nationalement et internationalement — que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède; et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant, en la distribuant, en humiliant les autres, en les mettant « à l'ombre de son nom ». Le noble *kwakiutl* et *haïda* a exactement la même notion de la « face » que le lettré ou l'officier chinois.

Marcel Mauss, *Essai sur le don*, repris dans *Sociologie et anthropologie*.

Plus récemment, l'anthropologie anglo-saxonne a proposé des analyses détaillées, ce qui a été appelé le système de l'honneur et de la honte (*shame*) de la Méditerranée (voir D. Gilmore [éd.], *Honor and Shame and the Unity of the Mediterranean*, Washington, 1987). Julian Pitt-Rivers a proposé une *Anthropologie de l'honneur* (trad. J. Mer, 1983). Selon cet ouvrage, l'honneur est à la fois la valeur qu'une personne possède à ses propres yeux, son prix — on reconnaît Hobbes —, ce qu'elle vaut au regard de ceux qui constituent sa société. C'est ce à quoi elle prétend, en même temps que la confirmation par la reconnaissance sociale de son droit à cette estimation. De la sorte, « l'honneur aménage une connexion entre les idéaux en vigueur dans une société et la reproduction que fait de ceux-ci l'individu qui aspire à les incarner » (J. Pitt-Rivers, p. 18). Comme le remarquaient déjà Montesquieu et Beccaria, et comme l'illustrent les systèmes sociaux où ce sentiment s'impose (féodalités, armées, régimes absolutistes et aristocratiques...), la recherche de l'honneur incite les individus à se conformer aux normes existantes, et ainsi à les reproduire.

L'honneur et son revers, la honte, sont liés à des codes hiérarchiques, quand ils ne sont pas intégrés à une morale individuelle, échappant ainsi aux contraintes d'un ordre imposé.

Il y a une vieille règle dans les pays civilisés, selon laquelle la manière la plus équitable d'apprécier l'honneur d'un homme consiste à le juger selon ses rapports avec ses égaux.

Albert Thibaudet, « L'amitié des rois », dans *le Figaro*, 19 nov. 1934.

Selon J. Pitt-Rivers, il y a une antinomie fondamentale entre l'honneur et la légalité, car « se présenter devant la loi pour obtenir réparation, c'est [...] faire montre de sa vulnérabilité et ainsi compromettre l'honneur bien au-delà de ce que la « satisfaction » d'une compensation légalement délivrée par une autorité séculière a le pouvoir de racheter » (*Anthropologie de l'honneur*, p. 30). Il rappelle ensuite qu'il n'y a pas d'équivalence entre honneur et bonne moralité. Dans la littérature de l'honneur (espagnole notamment), la tromperie est honorable mais on ne peut être traité de menteur en public. En dernier lieu, si l'on peut distinguer l'honneur-préséance de l'honneur-mérite, c'est le propre de la pratique de l'honneur que d'identifier les deux. Pour un homme d'honneur, admettre qu'il peut avoir la préséance, mérite évalué et reconnu, sans le mérite reviendrait à admettre son propre déshonneur. Quant aux attaques contre l'honneur, aux « blessures d'honneur », elles peuvent déclencher des processus de compensation par la violence : les notions de « crime d'honneur », de « bandit d'honneur » en découlent (voir *VENGEANCE*). Aussi éloignées que soient les notions abstraites de préséance et de mérite, elles se rejoignent dans l'individu par le biais du comportement.

Par l'analyse de l'honneur méditerranéen, observé notamment en Espagne, J. Pitt-Rivers expose un véritable « système de l'honneur » qui engage non seulement l'individu, mais également le groupe familial. Ses membres sont tous solidaires dans l'honneur et le déshonneur. Pour l'homme, l'honneur passe par l'extériorisation, voire la théâtralisation, des vertus viriles. Pour les femmes — et l'honneur de la famille dépend essentiellement d'elles —, la réputation dépend de la manifestation publique de la « honte » (*shame*), traduction imparfaite de l'espagnol *vergüenza* (et de l'italien *vergogna*). La *vergüenza* (*vergogne*) est l'index de la réputation des femmes, tout comme l'honneur est celui de la réputation des hommes. Pour une femme, avoir de la « honte » implique avoir ou manifester une retenue adéquate en public, et éviter des lieux considérés comme compromettants. La honte est liée au rôle domestique féminin, et peut impliquer une réclusion complète. Tout écart expose la réputation féminine à la sanction collective de la rumeur et du ragot.

Cette division du travail appliquée au système de l'honneur correspond, on s'en doute, à la distribution des rôles dans la famille nucléaire. Aux femmes revient la vertu exprimée par la pureté sexuelle, et aux hommes, l'obligation de défendre l'honneur des femmes. L'honneur d'un homme est donc dépendant de la pureté sexuelle de sa mère, de sa femme, de ses filles et aussi de ses sœurs, nullement de la sienne propre.

J. Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'honneur*, p. 50, trad. J. Mer.

C'est le mari trompé (*cabrón*, le cocu) qui est l'objet de ridicule et d'opprobre, et non l'auteur de l'adultère.

Comme pour démentir l'anthropologue, c'est un auteur vigoureusement méditerranéen qui témoigne de l'évolution des mœurs, s'agissant de l'honneur féminin.

Je ne regrette rien. J'ai perdu avec toi mon honneur de fille. Disons que tu m'as donné mon honneur de femme, si c'est un honneur que d'être conforme à sa nature physique.

Jacques Audibert, *Le mal court*, III, dans *Théâtre*, t. I, p. 181.

Cette description du modèle de l'honneur et de la honte a été critiquée, en tant que jugement porté par des observateurs des États-Unis et du nord de l'Europe sur le monde méditerranéen. Le modèle est sans doute trop généralisateur, mais il s'inscrit dans une critique des traditions morales qui s'appliqueraient facilement aux mœurs anglo-saxonnes, malgré des différences visibles.

Quant à la conceptualisation de Pierre Bourdieu, elle fait de l'honneur un des constituants du capital symbolique. Analysant la société kabyle, le sociologue montre la place que tient la compétition pour l'accumulation de ce capital symbolique qui peut être mobilisé dans certaines occasions, comme les mariages.

Le capital symbolique apporte tout ce que l'on met sous le nom de *nesba*, c'est-à-dire le réseau d'alliés et de relations que l'on tient (et auquel on tient) à travers l'ensemble des engagements et des dettes d'honneur, des droits et des devoirs accumulés au cours des générations successives et qui peut être mobilisé dans les circonstances extraordinaires.

Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, 1980, p. 202.

On retrouve là une partie des hypothèses et des métaphores économiques, inaugurées par Hobbes, et l'application à des comportements sociaux spécifiques que l'on trouvait chez Mauss à propos du *potlatch*.

HONNEUR

Sans suivre les « syllogismes de l'amertume » de Cioran, où le « préjugé de l'honneur est le fait d'une civilisation rudimentaire » et où la lucidité de l'homme moderne engendre le « règne des lâches, de ceux qui ayant tout « compris », n'ont plus rien à défendre », on doit admettre que des valeurs comme l'honneur, la vertu, le respect, célébrées par des civilisations qui ne sont « rudimentaires » qu'en apparence, constituent

des armatures sociales dont le défaut met en péril la civilisation. Les préjugés, les instrumentalisation, les mensonges de l'honneur seraient-ils parvenus à tuer l'honneur?

A. D.

□ Voir aussi **RESPECT** /

B (mil. XVI^e s.) (Choses). **1** Qui honore, attire la considération, le respect, qui sauvegarde l'honneur, la dignité. *Profession, rang, titre, condition honorable.* « Je m'appelle Méjan de Mègre-mut. C'est là un nom assez honorable pour qu'il garantisse à lui seul ma bonne foi » (H. Bosco, *le Jardin d'Hyacinthe*). *Capituler à des conditions honorables. Action, occupation honorable.* « Je suis de cet avis, que la plus honorable vacation [occupation] est de servir au public et être utile à beaucoup » (Montaigne, *Essais*). « S'il avait accepté l'offre qui lui était faite, ce fut pour des raisons honorables et, si l'on peut dire, par fidélité à un idéal » (Camus, *la Peste*). → **bon**. — Mention très honorable donnée à une thèse.

2 (1690) Blason. **Pièce honorable** : pièce principale d'un écu, pouvant occuper le tiers du champ.

3 (déb. XVII^e s., d'Aubigné) Sens affaibli. → **convenable, correct, honnête, suffisant. Obtenir des résultats non pas brillants, mais honorables.**

CONTR. **Déshonoré, infâme; avilissant, déshonorant, honteux, infamant.**

HONORABLEMENT [ɔnɔrabləmɑ̃] adv. (v. 1170; dér. de honorable)

1 D'une manière honorable, avec honneur. *Se conduire, agir honorablement.* → **bien.** *Gagner honorablement sa vie. Être honorablement connu dans le quartier.*

2 D'une manière suffisante, convenable. *S'acquitter honorablement de ses fonctions. Avoir de quoi vivre honorablement.* — *Il a joué honorablement, sans plus.* → **honnêtement** (3).

CONTR. **Honteusement, mal.**

HONORAIRE [ɔnɔʁɛʁ] adj. (1496; empr. au lat. jurid. *honorarius* « qui est à titre honorifique », en lat. class. « honorable », dér. de *honoris* → honneur)

1 Qui, sans exercer la fonction, en a le titre honorifique. *Président, membre honoraire d'une société.* → **d'honneur.** — *Présidence honoraire.*

2 (XVII^e s.) Qui, ayant cessé d'exercer une fonction, en garde le titre et les prérogatives honorifiques. → **émérite** (vx ou belgic.); **honorariat.** *Conseiller, inspecteur honoraire. Recteur, professeur honoraire.*

HONORAIRES [ɔnɔʁɛʁ] n. m. pl. (1592 au sing. « rétribution honorable »; empr. au lat. jurid. *honorarium*, neutre substantivé de l'adj. *honorarius* → honoraire)

(1747, Voltaire) Au plur., ou, vx, au sing. Rétribution accordée en échange de leurs services aux personnes exerçant une profession libérale. → **appointement, émoulement.** *Les honoraires d'un médecin, d'un avocat, d'un notaire (→ vacation), d'un expert. Dépassement* d'honoraires (d'un médecin...).* *Demander, recevoir, toucher des honoraires.* — *Note d'honoraires.*

L'honoraire est ce que le client doit, en sus des frais, à son avoué pour la conduite plus ou moins habile de son affaire. Le Fisc est pour moitié dans les frais, tandis que les honoraires sont tout entiers pour l'avoué.

Balzac, *Illusions perdues*, III.

HONORARIAT [ɔnɔʁaʁja] n. m. (1841; dér. de honoraire, sur le modèle de notariat)

Didact. **1** Qualité, dignité de celui qui conserve un titre après avoir cessé d'exercer la fonction correspondante.

2 Titre accordé à certains fonctionnaires méritants lors de leur admission à la retraite. → aussi (en Belgique) **éméritat** (2).

HONORÉ, ÉE [ɔnɔʁe] adj. → **honorer**

HONORER [ɔnɔʁe] v. tr. (X^e s.; empr. au lat. *honorare* « rendre hommage, gratifier », dér. de *honoris* → honneur)

A 1 Procurer de l'honneur (1) à, mettre en honneur. (Sujet n. de personne). *Un grand homme qui honore son pays, son siècle. Honorer sa profession.* — (Sujet n. de chose). *Ces scrupules vous honorent.* « Cette franchise vous honore et prouve que vous êtes une femme pratique » (Maupassant, *Bel-Ami*). — Absolu. « D'abandon, quand elle vient tard dans la vie d'un homme, un peu clandestine. Elle réjouit, mais n'honore pas » (Colette, *l'Étoile Vesper*).

2 Traiter avec beaucoup de respect et de égards. *Honorer Dieu.* → **célébrer, glorifier.** *Prov. Comme on connaît ses saints, on les honore.* « De tout temps et dans toutes les sociétés, l'homme a voulu honorer ses dieux par des fêtes [...] (Rustel de Coulanges, *la Cité antique*). — Vieilli. *Honorer son père et sa mère.* — Au passif. « M. Newton était honoré de son vivant (et l'a été après sa mort comme il devait l'être [...] » (Voltaire, *Lettres philosophiques*). « Avaler toutes ces grossièretés en public avec un habit vert sur le dos, une épée au côté et un tricorne à la main, cela s'appelle être honoré » (Flaubert, *Correspondance*, 30 mai 1852). — *Honorer la mémoire de qq.* *Honorer la dépouille de qq.*

(Dans le langage de la politesse). Vieilli (sauf au passif et p. p.). *C'est m'honorer beaucoup de vouloir que...*, c'est me faire beaucoup d'honneur.

— *Monsieur Jourdain [...] dit qu'il est ravi de vous honorer.*
— *Il m'honore beaucoup.*

Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, III.

Honorer qq. de... (le compl. en de précisant l'honneur que l'on accorde...) → **gratifier.** *Il veut bien m'honorer de sa confiance, de son amitié.* — Au passif. *Être honoré par, de.* « Honoré de la confiance de mon client, je fus chargé par lui de dresser le catalogue et de diriger la vente » (A. France, *le Crime de Sylvestre Bonnard*). *Il ne faut pas daigné honorer d'un regard.* « Moi, j'honore au nom de l'habitude de faire des actions pénibles et utiles aux autres » (Stendhal, *De l'amour*). — (Sujet n. de chose). *Votre confiance m'honore.*

3 (1580, Montaigne) Avoir une grande estime pour (s'en) estimer, respecter, révéler. *L'illustre profession de son maître.* — *Je honore à l'égal de la profession de monarque (considération honore [...])* (Th. Gautier, *Préface de Mademoiselle de Maupassant*). — (Formule de politesse). « Dites à Madame de Ventadour combien j'honore » (M^{me} de Maintenon, *Lettre à M^{me} de Sévigné*, 27 août 1704).

4 (Euphémisme plais.). *Honorer une femme, avoir des relations sexuelles avec elle.* « [...] il en profitait pour tromper sa femme, c'était une créature contrariante, qui voulait être honorée deux fois par semaine, et lui, il ne pouvait pas » (Marcel Aymé, *Mais son basse*).

B (1723) Comm. **1** (Compl. n. de chose). *Acquitter, payer, faire honneur à un engagement (→ honneur 1).* « [...] honneur. Honorer une lettre de change, un chèque. [...] honneur sa signature. « Que les particuliers continuent éternellement honorer leurs signatures lorsque les maîtres du monde honorent leur, il faut l'immense frivolité des bien-pensants pour leur » (Bernanos, *les Grands Cimetières sous la lune*).